

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 10 OCTBRE 2016 A 18H

DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES : Mmes Taillard, Journot, Bierla, Feuvrier, Garressus, Héredia, Holup , Lab,

DDEN : M Froidevaux

MUNICIPALITE : M Cordier, Mme Maire et Mme Triboulet représentante de la commune de Belfays

ENSEIGNANTS : Mmes Cougnard, Ber, Vachez et Mrs Nicod, Limat et Vivot (directeur).

EXCUSES : Mmes Maillot, Aubry A, Ardouin et M. Aubry J

SECRETAIRES : Mmes Héredia et Lab

INSTALLATION ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Présentation des membres

Élections des représentants des parents d'élèves : participation 48%

M.Vivot rappelle les attributions du conseil d'école

BILAN DE LA RENTREE 2016

129 élèves pour cette année (128 pour l'année scolaire 2015-2016)

Répartitions :

CP Mme Cougnard : 21 élèves

CE1/CM2 M. Vivot , Mme Ber : 26 élèves

CE2 /CM1 Mme Vachez, Mme Ber : 28 élèves

CE2 /CM1 M. Limat : 28 élèves

CE1/CM2 M. Nicod, Mme Ber : 26 élèves

Mme Vachez et M. Limat ont mis en place un décroisement (les élèves d'un même niveau sont regroupés) pour certaines activités, ainsi que M. Vivot et M. Nicod pour leurs classes respectives.

Une nouvelle enseignante est arrivée : Mme Myriam Ber en complément de Mme Vachez, le lundi et de M Vivot, le mardi (décharge de direction).

Nous avons également deux AVS (Auxiliaire Vie Scolaire) Mmes Metra et Gabriel pour une aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Mme Choulet s'occupe de la partie administrative (10h à Damprichard et 10h aux Ecorces).

L'école pourra peut-être aussi avoir recours à une personne 30h par semaine pendant huit mois (mission de service civique).

Réunion d'information de début d'année scolaire : Les enseignants notent une baisse du nombre de participants, il faudra revoir son organisation.

NOUVEAUX PROGRAMMES

Ils sont consultables sur le site « Eduscol »

Réorganisation des cycles: Cycle 2 = CP , CE1, CE2 / Cycle 3 = CM1, CM2, 6ème

Les enseignants travaillent plus en collaboration avec le collège.

Pour le cycle 2 davantage de temps pour les apprentissages.

Un livret scolaire unique et identique du CP à la 3ème sera mis en place, il sera consultable par les parents sur internet.

APC

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) peuvent prendre 3 formes : aide pédagogique, activités prévues par le projet d'école, aide au travail personnel. Dans notre école les APC ont lieu le lundi et le jeudi de 15h35 à 16h20. Ces aides sont proposées à des élèves désignés par les enseignants, elles sont soumises à l'accord des parents. Activités proposées en début d'année scolaire :

CP : phonologie

CE1 : lecture

CM1 : lecture

CE2/CM1 : projet théâtre

CM2 : production écrite (site internet de l'école)

CE2/CM1/CM2 : chorale

DISPOSITIFS D'AIDE

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) de Maîche fonctionne à nouveau avec une enseignante spécialisée Mme Lacroix et une psychologue scolaire, Mme Parent. Mme Perrard est toujours le médecin scolaire.

PROJETS PEDAGOGIQUES

-Les élèves de CM2 des deux classes se sont rendus à la commémoration de la Combe de L'Auge le 10 septembre. Cinq élèves ont lu un texte. Merci aux parents qui ont pris du temps pour emmener les enfants. M. Simonin est intervenu pour échanger sur la deuxième guerre mondiale et la résistance.

-Les élèves de CE1 ont passé leur permis piéton avec les gendarmes le 12 octobre.

-La grande lessive a eu lieu le jeudi 13 octobre. C'est une présentation des travaux artistiques des élèves. Les productions étaient suspendus sur des fils à linge. Le thème cette année était « Matières à penser ».

-La journée ELA a eu lieu le mardi 18 octobre. Certaines classes ont fait la dictée.

Toutes les classes se sont rendues au stade pour un après-midi course à pied. Chaque élève pouvait verser une somme symbolique pour la lutte contre les leucodystrophies.

-Chorale : 2 groupes CP/CE1, CE2/CM1/CM2. Les élèves volontaires chanteront pour « Noël au village » le samedi 17 décembre.

-Natation :

Les entrées et les transports sont financés par la communauté de communes qui est remerciée.

CP : 16 séances

CE1 : 12 séances

CE2/CM1/CM2 : 8 séances

-Spectacles artistiques :

Les CE1/CM2 sont inscrits au dispositif « Ecole et cinéma ».

Les CP,CE2/CM1 (M. Limat)sont allés voir « Adios Bienvenida »

Les entrées des spectacles « Coté cour » sont prises en charge par la coop et les transports par la communauté de communes, merci à elle.

-M. Coulon, moniteur de ski de fond interviendra de nouveau cette année dans les écoles. Son poste est financé un mois par la communauté de communes et 3 mois par le conseil départemental. Merci.

-Des rencontres sportives inter-écoles seront programmées.

-Langues :

Anglais du CP au CM2, pas d'allemand pour le moment , faute de moyens humains.

-Projet de classe découverte CE2/CM1 (M. Limat) projet classe de mer.

DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE

Notre école fait maintenant partie du réseau «Écoles Numériques ». Un projet d'équipement est à l'étude pour l'achat d'une classe mobile (15 PC/tablettes + 1 PC enseignant) et de 4 tableaux avec vidéo projecteurs interactifs. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec Mme Duboc et M. Jacoulot chargés du dossier, cette collaboration école/municipalité est efficace et très appréciée. Merci à la municipalité pour son engagement dans le développement du numérique.

REGLEMENT INTERIEUR

Après discussion aucune modification n'est apportée. Il sera à signer par les parents de CP et les nouvelles familles.

SECURITE

- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est présenté et signé par les membres.
- Les nouvelles consignes du Plan Vigipirate sont expliquées : contrôle et limitation des entrées au niveau des grilles, présence d'un adulte au portail aux horaires d'entrée et de sortie. Les premiers jours de la rentrée les gendarmes étaient présents. Les locaux ne sont pas fermés à clé (pas d'obligation pour l'instant). Une réflexion se pose pour des portes spéciales évacuation incendie. Un exercice obligatoire «Attentat Intrusion » de confinement sera effectué . Les parents d'élèves, la municipalité et la gendarmerie seront prévenus.
- Questionnement de Mme Bierla : «Le stationnement des voitures pose problème aux heures de sortie, comment améliorer la sécurité des élèves ? ». Chacun reconnaît le danger. Aucun aménagement n'est pour l'instant prévu par la municipalité. L'agent chargé de faire traverser les élèves durant la durée des travaux à l'emplacement habituel du bus ne sera plus présent une fois les travaux terminés. Certains parents seraient-ils volontaires pour s'en charger ?

BUDGET MUNICIPAL , ACHAT ET TRAVAUX

Participation de la municipalité = 71,37 euros par élèves. (essentiellement fournitures de début d'année, manuels, livres de bibliothèque, photocopies) . Merci à la municipalité.

Travaux effectués : des bancs ont été fabriqués sous le préau pour le regroupement des enfants du périscolaire.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Une cotisation de 16 euros est demandée par famille qui finance essentiellement les sorties.

Les comptes sont présentés à tous les membres, ils sont positifs.

Merci à notre trésorier, M Nicod.

PERISCOLAIRE

La municipalité informe que pour la première année les comptes du périscolaire sont positifs. Mme Godin vient suppléer Mme Aubry, les enfants inscrits sont de plus en plus nombreux. Il faut s'inscrire assez tôt, la priorité est donnée aux enfants qui viennent à l'année.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Mme Ardouin est la nouvelle présidente.

L'aide aux devoirs se déroule les mardis et les jeudis de 15h35 à 16h20. Un grand merci aux bénévoles.

Une journée ludothèque a eu lieu le vendredi 16 septembre à la salle polyvalente.

Les écoles maternelle et primaire ont pu profiter, sur des créneaux de 25 minutes, des différents ateliers jeux mis en place (jeux surdimensionnés, jeux de société, jeux d'adresse, coin bébé...) de 9h à 15h35. Quelques assistantes maternelles ont pu également bénéficier de ces animations.

A partir de 15h35, les enfants ont pu emmener leurs parents pour le plaisir de jouer et goûter avec les copains. L'association des parents d'élèves vendait quelques friandises et boissons. En résumé, une journée très satisfaisante : les enfants et les parents ont apprécié cette journée conviviale. De nombreuses familles ont adhéré.

La ludothèque est ouverte les 3ième mercredis du mois (sauf décembre) à la salle polyvalente de 14h30 à 17h30.

Calendrier APE

à partir du 21 octobre : vente de fleurs de Toussaint

décembre : goûter de Noël des écoles

11 février : loto des enfants

11 mars : disco sirop

20 mai : fleurs de printemps

24 juin : fête de la musique

30 juin : pique-nique de fin d'année

QUESTIONS DIVERSES

Une aire de jeux multisports sera construite par la municipalité à proximité de la salle polyvalente, elle pourra être utilisée par l'école.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : mardi 7 mars 2017

Le Directeur
M. Vivot

Les secrétaires
Mmes Heredia et Lab